

Reçu en préfecture le 04/12/2024







CS2024 04 00

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2024

Convoqué le 21 novembre 2024, le Syndicat Mixte du Pays des Cévennes s'est réuni à l'ATOME, salle des assemblées, le jeudi 28 novembre 2024 à 18h00, sous la présidence de Monsieur Christophe RIVENQ, Président.

Monsieur Thierry JACOT est nommé secrétaire de séance.

#### SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CÉVENNES

MEMBRES PRÉSENTS (50): Christophe RIVENQ, Max ROUSTAN, Patrick DELEUZE, Jean-Michel PERRET, Geneviève COSTE, Gérard BARONI, Jean-Pierre DE FARIA, Pascal MILESI, Jérôme MEYNIER suppléant de Jean-Charles BENEZET, Liliane ALLEMAND, Marielle VIGNE, Cyril OZIL, Henri CHALVIDAN, Monique CRESPON-LHERISSON, Jean IPSILANTI, Michel RUAS, Didier DOYELLE, Jack VERRIEZ, Roseline BOUSSAC, Thierry JACOT, Roch VARIN D'AINVELLE, Yannick LOUCHE, Jacques PEPIN, Guy CHERON, Bernard HILLAIRE, Joseph BARBA, Marc SASSO, Jean-Marie MALAVAL, Cyprien LAURIOL suppléant de Patrick JULLIAN, Andrée ROUX, Jean-Claude D'ANTONA, Jean-Pierre MOURYEN suppléant de François SELLE, Jean-Noël PUDDU, Jean-Marie AIGUILLON, Philippe RIBOT, Alain GIOVINAZZO, Jean-François FLANDIN, Thierry JONQUET, Frédéric ITIER, Rémy BOUET, Dominique BOCQUET, Nordine SEKARNA, Thierry LAURENT, Frédéric GRAS, Georges RIBOT, Julie LOPEZ-DUBREUIL, Guilhem LEMARIE, Emmanuelle GENEVET, Florence BOUIS, Christophe BOUGAREL suppléant de Bernard ROUCAUTE.

<u>POUVOIR</u> (S) (03) : Olivier MARTIN pouvoir à Jean-Pierre DE FARIA, Sébastien MAGNY pouvoir à Christophe RIVENQ, Julien HEDDEBAUT pouvoir à Max ROUSTAN.

ABSENT (S) (42): Patrick MALAVIEILLE, Jérôme VIC, Henri CROS, Gérard LEROY, Georges BRIOUDES, Serge BORD, Jean-Michel BUREL, Jacques MOLLE, Gérard BANQUET, Jean-Pierre CHARPENTIER, Patrick DANIS, Patrice PUPET, Bruno BIONDINI, Jean-Luc GIBELIN, Michel BULCOURT, Michel VIGNE, Thierry DAUBLON, Jean-Marie ITIER, Christian TEISSIER, Patrick DUMAS, Jean-Paul ANDRE, Bruno CLEMENCON, Sylvie CARRASCO, Denis KUCHARCZAK, Thierry BAZALGETTE, Yannick DULFOUR, David GUIRAUD, Sylvain CHARMASSON, Didier SALLES, Éric CHAUDOREILLE, Guy MANIFACIER, Ghislain CHASSARY, Laurent CHAPELLIER, Jean-Christophe PAYAN, Jean-Jacques VIDAL, Adrien CHAPON, Fanny SILHOL, Sylvain RICHARD, Jérôme BASSIER, Michel GRUSZECKI, Johanna HUGUET, Blandine HENNION.

### SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CÉVENNES - PLIE CÉVENOL

MEMBRES PRÉSENTS (50): Christophe RIVENQ, Max ROUSTAN, Patrick DELEUZE, Jean-Michel PERRET, Geneviève COSTE, Gérard BARONI, Jean-Pierre DE FARIA, Pascal MILESI, Jérôme MEYNIER suppléant de Jean-Charles BENEZET, Liliane ALLEMAND, Marielle VIGNE, Cyril OZIL, Henri CHALVIDAN, Monique CRESPON-LHERISSON, Jean IPSILANTI, Michel RUAS, Didier DOYELLE, Jack VERRIEZ, Roseline BOUSSAC, Thierry JACOT, Roch VARIN D'AINVELLE, Yannick LOUCHE, Jacques PEPIN, Guy CHERON, Bernard HILLAIRE, Joseph BARBA, Marc SASSO, Jean-Marie MALAVAL, Cyprien LAURIOL suppléant de Patrick JULLIAN, Andrée ROUX, Jean-Claude D'ANTONA, Jean-Pierre MOURYEN suppléant de François SELLE, Jean-Noël PUDDU, Jean-Marie AIGUILLON, Philippe RIBOT, Alain GIOVINAZZO, Jean-François FLANDIN, Thierry JONQUET, Frédéric ITIER, Rémy BOUET, Dominique BOCQUET, Nordine SEKARNA, Thierry LAURENT, Frédéric GRAS, Georges RIBOT, Julie LOPEZ-DUBREUIL, Guilhem LEMARIE, Emmanuelle GENEVET, Florence BOUIS, Christophe BOUGAREL suppléant de Bernard ROUCAUTE.

<u>POUVOIR</u> (S) (03): Olivier MARTIN pouvoir à Jean-Pierre DE FARIA, Sébastien MAGNY pouvoir à Christophe RIVENQ, Julien HEDDEBAUT pouvoir à Max ROUSTAN.

ABSENT (S) (42): Patrick MALAVIEILLE, Jérôme VIC, Henri CROS, Gérard LEROY, Georges BRIOUDES, Serge BORD, Jean-Michel BUREL, Jacques MOLLE, Gérard BANQUET, Jean-Pierre CHARPENTIER, Patrick DANIS, Patrice PUPET, Bruno BIONDINI, Jean-Luc GIBELIN, Michel BULCOURT, Michel VIGNE, Thierry DAUBLON, Jean-Marie ITIER, Christian TEISSIER, Patrick DUMAS, Jean-Paul ANDRE, Bruno CLEMENCON, Sylvie CARRASCO, Denis KUCHARCZAK, Thierry BAZALGETTE, Yannick DULFOUR, David GUIRAUD, Sylvain CHARMASSON, Didier SALLES, Éric CHAUDOREILLE, Guy MANIFACIER, Ghislain

Envoyé en préfecture le 04/12/2024

Reçu en préfecture le 04/12/2024

Publié le 04/12/2024

ID : 030-253003370-20241128-CS2024\_04\_00-AU

Le procès-verbal du Comité Syndical du 26 septembre 2024 a été approuvé sans remarque à l'unanimité.

N° délibération	Objet délibération	Vote
CS2024_04_01	Débat d'Orientation Budgétaire 2025 du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes	Votants : 53 Pour : 53 - Unanimité Contre : 0 Abstention : 0
CS2024_04_02	Débat d'Orientation Budgétaire 2025 du PLIE Cévenol	Votants : 53 Pour : 53 - Unanimité Contre : 0 Abstention : 0
CS2024_04_03	Validation du programme de Charte Forestière de Territoire 2024-2027	Votants : 53 Pour : 53 - Unanimité Contre : 0 Abstention : 0
CS2024_04_04	Contrat Bourg Centre Occitanie – Commune de Génolhac	Votants : 53 Pour : 53 - Unanimité Contre : 0 Abstention : 0
CS2024_04_05	Contrat Bourg Centre Occitanie – Commune de Saint Privat des Vieux	Votants : 53 Pour : 53 - Unanimité Contre : 0 Abstention : 0
CS2024_04_06	Contrat Bourg Centre Occitanie – Commune de Vézénobres	Votants : 53 Pour : 53 - Unanimité Contre : 0 Abstention : 0

Il est relaté la liste des décisions (MAPA) prises par délégations (liste ci-jointe).

La séance est levée à 18h33.

Le Président

du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes

Christophe RIVENQ

Envoyé en préfecture le 04/12/2024

Reçu en préfecture le 04/12/2024 52LG







### **DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION**

## **SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2024**

<u>18h</u>

# Recensement des marchés publics PAYS CÉVENNES – 2024 - SERVICES

### De 1 € à 39.999,99 € H.T.

Objet du marché	Date de notification	Nom de l'attributaire du marché	Code Postal	Montant H.T.(€)
Location de barnums pour la Fête de la Forêt organisée le 16 juin par le Syndicat Mixte du Pays des Cévennes	15/06/24	ALIZE RECEPTION	34740	7 040,00 €
Maintenance du site internet des Chartes Forestières Pays Des Cévennes et Sud Lozère	26/08/24	THIBAUT MEAN	48400	352,88

### De 40.000 € à 89.999,99 € H.T.

Objet du marché	Date de notification	Nom de l'attributaire du marché	Code postal	Montant H.T.

#### De 90.000 € à 220.999,99 € H.T.

Objet du marché	Date de notification	Nom de l'attributaire du marché	Code postal	Montant H.T.

### De 221.000 € et plus

Objet du marché	Date de notification	Nom de l'attributaire du marché	Code postal	Montant H.T.